Angers – Clisson – Angers

Angers	départ parc du Hutreau près de Sainte Gemmes	0
Sainte Gemmes	aux feux tourner à droite sur la piste cyclable	0,4
à Empiré faire le tour du rond-point et entrer sur la piste cyclable		
Bouchemaine	faire le tour du rond-point et suivre la D 111	5,5
La Pointe	au km 7,0 tourner à gauche et entrer dans le village de La Pointe	7
	rejoindre la D 111, tourner à gauche	
Epiré	Epiré	9,1
Savennières	suivre la D 106 en direction de Rochefort	
Rochefort	tourner à droite sur la D 751	16
À la Haie Longue panorama face à la chapelle Notre Dame de Lorette		19,2
Ardenay	le col est situé à gauche en direction de Chaudefonds sur layon	20,8
Chalonnes	tourner à gauche puis au centre ville prendre sur la droite la D 762	25,8
Saint Laurent de la Plaine	après l'église prendre 2ème à gauche rue Henri de Toulgoët	30,2
au km 33,6 prendre à droite le VO, au km 35,3 continuer tout droit pendant 0,7 km puis à droite		33,6
Neuvy	centre-ville prendre la 2ème à droite « rue du Gué »	38,2
au lieu-dit « les fosses Airault » aller tout droit		41
La Poitevinière	à gauche sur la D 15 puis aussitôt à droite « rue du 10 décembre 1793 »	46,1
rejoindre la D 756, la prendre à droite		51,5
Beaupréau	au centre-ville prendre à gauche la « rue des Mauges » vers Cholet	54,6
devant l'hippodrome aussitôt à droite, continuer tout droit sur la D 756		

La Chapelle du Genêt	continuer sur la D 756	58
au km 60 aller tout droit sur D 756		60,0
au km 62,8 tourner à gauche sur le VO		63
Rejoindre la D 246, la prendre à gauche pendant 0,200 km puis tourner à droite sur le VO		65,0
passer près de l'étang de la Thévinière		66,0
rejoindre la D 67 et la prendre à droite		66,5
Gesté	tourner sur la 1ère à gauche D 223 et suivre la « rue de Vendée »	69,0
Tillères	à droite « rue du commerce » puis D 63	75
passer sur la N 249 et aussitôt prendre sur la gauche le VO		76,0
rejoindre la D 64, prendre à droite pendant 0,200 km puis à gauche le VO, puis rejoindre la D 54 et la prendre à gauche		80
Clisson **BPF/BCN**	au rond-point avec la D 149 aller tout droit sur la « route de la Dourie «	85,3
puis « rue de la dimerie » et à gauche « grande rue de la Trinité »		
franchir le pont sur la Moine, continuer tout droit sur l'avenue Xavier Rineau		86,6
le domaine de la Garenne Lemot est sur la droite dans le faux-plat montant		
face à la **Villa Lemot**, continuer tout droit jusqu'au rond-point avec la D 149 **Photo-contrôle**		**87,0**
au km 89,8 prendre à gauche la D 752		89,8
Montigné sur Moine	aller tout droit	97,8
pont sur la Moine et tourner aussitôt à droite sur la D 762 « rue Foulques Nerra »		99,7
tourner à droite sur la « rue de la frairie » et la « rue Alexandre Dumas »		100
au km 102,2 rejoindre la D 145, à gauche puis à droite sur VO		105

Saint Macaire	à l'entrée prendre à droite le Bd. Du 8 mai	110
au 1er rond-point prendra à gauche la « rue de la Vendée » et D 91		111
au 2ème rond-point prendre la 2ème à droite « rue des Mauges »		
au km 110 prendre la D 147 sur la gauche		113
Bégrolles en Mauges	au rond-point aller tout droit sur la « rue de Bretagne » puis la « rue des sports »	114
passer devant l'église et tourner aussitôt à gauche et suivre la « rue de l'Abbaye »		
Abbaye de Belle Fontaine	au km 114 l'abbaye est à gauche	114
La Jubaudière	à gauche la « rue de l'Anjou » et D 15	122
Jallais	à droite vers La Chapelle Rousselin suivre « avenue de la libération » puis à gauche la « route de Notre Dame des Mauges » et la D 249	125
Saint Lézin	tout droit pendant 1,5 km puis à droite suivre la D 199	136
La Jumellière	sur la D 961 tourner à gauche et aussitôt à droite	141
au km 142 tourner à gauche		142
puis traverser la D 17		147
Saint Aubin de Luigné	après le pont prendre à droite la D 106	150
monter vers l'émetteur et traverser la D 54		
Rochefort	aux feux tourner à droite sur la D 751	154
Denée	à la sortie tourner à gauche sur la D 132	159
les Ponts de Cé	aux feux prendre à gauche le pont Dumnacus	169
chemin du petit Pouillé puis vers Ste Gemmes, à droite rue Clément Ader, le moulin carré		
Angers	Arrivée : Parc du Hutreau	174